

Note ici
tes idées !



**CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS
2009**



DEVIENS ACTEUR

DE TA VILLE

Fais bouger tes idées !



**Petit guide
de l'électeur et
du candidat**



Sommaire

- Le mot de Monsieur le Maire page 3
- Le CME, c'est quoi ? page 4
- Pour quoi faire ? page 5
- Comment ça fonctionne ? page 6
 - Le travail en commissions
 - Les séances plénières
- Ta déclaration de candidature encart central
- Les élections page 11
 - Qui sont les électeurs ?
 - Qui peut être élu ?
- Pour qui va-t-on voter ? page 12
- La préparation de la campagne page 13
 - La campagne électorale
 - Le vote
 - Le calendrier électoral
- Renseignements, contacts page 15



Tu as des questions ?

Tu peux contacter les personnes ressources du Conseil Municipal des Enfants :

- Les conseillers Municipaux enfants de ton école
- Visiter le site de la Mairie [www.ville-loudun.fr /pages/vie-municipale/conseil2.php](http://www.ville-loudun.fr/pages/vie-municipale/conseil2.php)
- L'Espace Jeunes au 05.49.22.91.44
Fabrice SOIRAT ou Jamal BOURRI
- la Mairie au 05.49.98.85.10
Valérie ALZON
- les conseillers municipaux
Christine FOSSATI au 05.49.98.83.87
Frédéric FROUX au 05.49.98.64.32
Philippe FORTIN au 06.86.52.83.20



Le calendrier électoral

SEPTEMBRE		
M	1	
M	2	
J	3	
V	4	
L	7	
M	8	
M	9	
J	10	
V	11	
L	14	
M	15	
M	16	
J	17	
V	18	
L	21	
M	22	
M	23	
J	24	
V	25	
L	28	Distribution du « PETIT GUIDE DE L'ÉLECTEUR ET DU CANDIDAT » et information par les animateurs dans les Établissements scolaires et à l'Espace Jeunes
M	29	
M	30	
J	1	
V	2	

OCTOBRE	
L	5
M	6
M	7
J	8
V	9
L	12
M	13
M	14
J	15
V	16
L	19
M	20
M	21
J	22
V	23
L	26
M	27
M	28
J	29
V	30

REUNION INFORMATIONS A 18H30

Les déclarations de candidatures
sont remises aux directeurs ou
aux CPE jusqu'au 9 octobre

CAMPAGNE ÉLECTORALE
des candidats (panneaux
d'affichage dans les
établissements scolaires)

Élections dans les Établissements
Affichage des résultats en Mairie
-
Séance plénière (salle du Conseil
Municipal)

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Chers Loudunais(es),

La première élection l'année dernière du Conseil Municipal des Enfants a été un succès. Je vous félicite pour tout le travail que vous avez accompli tous ensemble durant cette année.

Les jeunes élus ont été très investis et très soudés entre eux et je sais qu'ils travaillent dans une bonne ambiance et très activement.

Les élus sont aujourd'hui acteurs de la ville. Ils ont imaginé des projets pour vous et votre ville et maintenant, ils vont travailler pour que ces projets voient le jour.

Vos élus aînés et moi-même sommes très heureux du travail réalisé par les élus du Conseil Municipal des Enfants et nous espérons que cela va continuer dans cette même ambiance.

Les agents de services de la Ville sont eux aussi à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans vos projets pour Loudun.

A bientôt.





LE CME, C'EST QUOI ?

Le Conseil Municipal des Enfants, ou CME, c'est une assemblée de 29 enfants et adolescents scolarisés à Loudun, en CM1, CM2, 6ème, 5ème et 4ème, ainsi qu'à l'IME de Véniers.

Les conseillers enfants -filles et garçons- sont élus par leurs camarades de classes pour une durée de 2 ans.

C'est un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action pour les jeunes.

On y apprend son rôle de citoyen.



LA CAMPAGNE ELECTORALE

La campagne officielle se déroulera du lundi 12 au mardi 20 octobre 2009.



LE VOTE

Les élections se dérouleront le vendredi 23 octobre 2009 dans les établissements scolaires.



Chaque électeur votera pour le ou la candidat(e) de son choix, et de son niveau de classe.

Le scrutin est unipersonnel à un tour : on vote pour un seul candidat, et une seule fois.

Les candidat(e)s ayant recueilli le plus de voix seront élu(e)s.

Les modalités de vote spécifiques à ton établissement scolaire te seront communiquées avec ta carte d'électeur.

Les résultats des votes seront affichés en Mairie en fin de journée.

Les nouveaux conseillers élus seront installés par Monsieur Le Maire, le 23 octobre au cours de la première réunion du Conseil Municipal des Enfants à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

POUR QUI VA-T-ON VOTER ?

Les électeurs voteront pour élire les conseillers CMI :

- 2 conseillers pour les CMI de l'école Jacques Prévert
- 2 conseillers pour les CMI de l'école du Martray
- 2 conseillers pour les CMI de l'école Saint-Joseph
- 2 conseillers pour les 6ème de l'école Chavagnes
- 2 conseillers pour les 6ème de l'école Joachim Du Bellay
- 2 conseillers pour les 5ème de l'école Chavagnes
- 2 conseillers pour les 5ème de l'école Joachim Du Bellay

Chaque électeur votera pour un candidat ou une candidate de son établissement scolaire et de son niveau de classe.



LE CME, POUR QUOI FAIRE ?

Les jeunes conseillers travaillent en groupes.

Ils s'expriment, écoutent les propositions des autres et défendent leurs idées et celles des camarades qu'ils représentent.

Ils transmettent directement les souhaits et observations des jeunes Loudunais aux membres du Conseil Municipal de la Ville.



LA PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Si tu es candidat(e), la campagne électorale te permettra de présenter tes idées et tes projets à tes futurs électeurs. C'est ton programme de campagne électorale.

Tu présenteras ce programme sur un document qui sera affiché dans ton établissement scolaire, à partir du lundi 12 octobre 2009. Tu y développeras les idées que tu as formulées dans ta déclaration de candidature.

Tu pourras préparer et mettre au point ta campagne, avec l'aide des animateurs ou de tes enseignants du lundi 12 au mardi 20 octobre 2009.



- ils débattent, votent et réalisent des projets utiles à tous, petits et grands.
- ils découvrent le fonctionnement de la Vie Municipale.
- ils participent aux manifestations organisées par la Ville.



ÊTRE CONSEILLER, C'EST UN VÉRITABLE ENGAGEMENT qui demande du temps, de l'assiduité et de l'enthousiasme, mais qui procure le plaisir de se sentir utile.



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Les Conseillers Enfants se réunissent pour travailler.

LE TRAVAIL EN COMMISSIONS

Ce sont des petits groupes de travail par thèmes (environnement, solidarité, citoyenneté, santé, animation, loisirs, sport, vie à l'école...) qui se réunissent environ deux fois par mois afin de réfléchir aux projets à mettre en place.

Selon tes goûts, tu pourras intégrer la commission de ton choix et y développer tes idées.



LES SÉANCES PLÉNIÈRES

Au nombre de deux chaque année, ce sont des réunions publiques qui se déroulent sous la présidence de Monsieur le Maire, dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

LES ÉLECTIONS



QUI SONT LES ÉLECTEURS ?

Si tu es une fille ou un garçon **scolarisé à Loudun**, en classe de CM1, CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, tu as le droit de voter, même si tu n'habites pas à Loudun. Tu es donc **un électeur ou une électrice**.

On dresse une liste des électeurs qu'on appelle **la liste électorale**. Tu devras vérifier auprès de ton école, de ton collège, de l'Espace Jeunes ou de la Mairie de Loudun que tu es bien inscrit(e) sur la liste électorale (tu as jusqu'au **vendredi 09 octobre 2009** pour le faire).

Tu recevras alors ta **carte d'électeur** indispensable pour voter.

QUI PEUT ÊTRE ÉLU ?

Chaque élève électeur peut se porter candidat pour être élu au CME. Il suffit de remplir une « déclaration de candidature ».

C'est un formulaire qui se trouve au centre de ce Guide et qu'il te faut donc détacher.

Si tu souhaites être candidat(e), tu remplis toi-même soigneusement cette déclaration qui doit également être signée par tes parents. **Tu la remets au directeur ou au CPE de ton établissement scolaire.**

Ta déclaration de candidature doit être « motivée », c'est-à-dire que tu devras décrire précisément le ou les projets qui t'intéressent, ou le domaine dans lequel tu souhaites travailler si tu deviens Conseiller ou Conseillère Enfant.

Si tu es élu ou élue, une autorisation à faire remplir par tes parents, te sera ren-



DECLARATION DE
CANDIDATURE

(à remplir et à remettre au directeur ou au CPE de ton établissement scolaire si tu es candidat(e))



DECLARATION DE
CANDIDATURE

(à remplir et à remettre au directeur ou au CPE de ton établissement scolaire si tu es candidat-e)

DÉCLARATION DE CANDIDATURE

(à remettre au directeur ou au CPE de ton établissement scolaire)

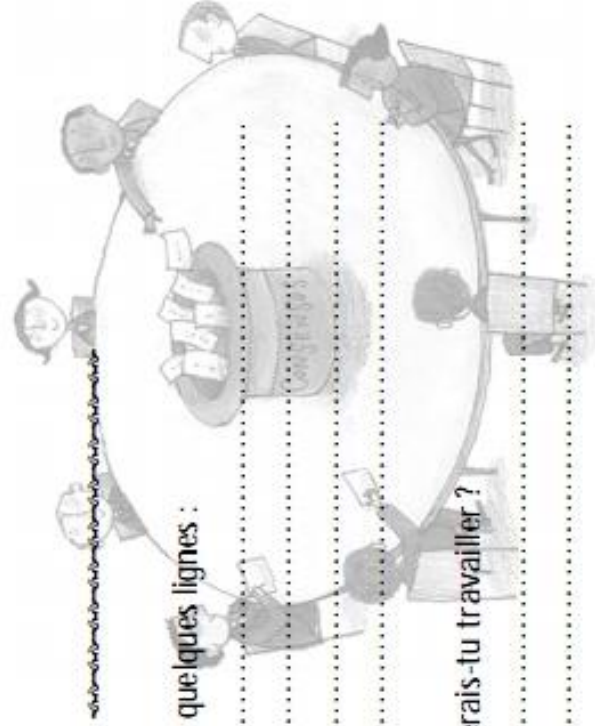
Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone : Classe :
Établissement scolaire :

Je déclare être candidat(e) au scrutin du 23 octobre 2009 pour l'élection des Conseillers Municipaux Enfants de Loudun.

Si je suis élu(e), je m'engage à être présent(e) aux réunions du Conseil Municipal des Enfants durant mon mandat.

Fait à, le

Signature :



Si tu as un projet, décris-le en quelques lignes :

.....
.....
.....

Dans quelle commission aimerais-tu travailler ?

.....
.....

Accord (Lu et approuvé) et signature de tes parents :